

A.M.T.
SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : 703 Avenue Saint Just
77000 VAUX LE PENIL

514 626 688 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10 MARS 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 5 355,35 euros au poste « AUTRES RESERVES ».

En conséquence de cette affectation, le poste « AUTRES RESERVES » est créditeur de 400 557,57 euros. Les capitaux propres quant à eux s'élèvent à 433 557,66 euros.

L'associé unique rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement(II)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	En cours, avances et acomptes					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	148 669.36	144 244.65	4 424.71	32 786.24	28 361.53 86.50
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations	400 950.00		400 950.00	400 950.00	
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations	96 795.52		96 795.52	86 795.52	10 000.00 11.52
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 120.00		1 120.00	1 120.00	
	Total de l'actif immobilisé III	647 534.88	144 244.65	503 290.23	521 651.76	18 361.53 3.52
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières et aut. approvisionnements					
	En-cours de production					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 170.00		8 170.00	8 199.00	29.00 0.35
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	1 340.00		1 340.00	18 070.68	16 730.68 92.58
	Charges constatées d'avance					
	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Valeurs mobilières de placement					
	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments financiers à terme et jetons					
	Disponibilités	6 942.93		6 942.93	3 040.69	3 902.24 128.33
	Total de l'actif circulant IV	16 452.93		16 452.93	29 310.37	12 857.44 43.87
	Frais d'émission des emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	663 987.81	144 244.65	519 743.16	550 962.13	31 218.97 5.67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

96 795.52

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000)	30 000.00	30 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000.09	3 000.09		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	395 202.22	393 006.52	2 195.70	0.56
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 355.35	2 195.70	3 159.65	143.90
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres I	433 557.66	428 202.31	5 355.35	1.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total I bis					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions II				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	19 256.49	65 773.67	46 517.18	70.72
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 723.83	1 723.83		
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 957.54	10 958.08	1 000.54	9.13
	Dettes fiscales et sociales	55 247.64	44 304.24	10 943.40	24.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
Total des dettes III		86 185.50	122 759.82	36 574.32	29.79
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)		519 743.16	550 962.13	31 218.97	5.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

86 185.01 103 504.15

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	578 111.99		578 111.99	529 167.00		48 944.99	9.25
Montant net du chiffre d'affaires	578 111.99		578 111.99	529 167.00		48 944.99	9.25
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			17.91	12.12		5.79	47.77
Total des Produits d'exploitation (I)			578 129.90	529 179.12		48 950.78	9.25
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			61 779.64	61 252.35		527.29	0.86
Impôts, taxes et versements assimilés			21 385.90	18 867.82		2 518.08	13.35
Salaires			298 542.89	276 016.92		22 525.97	8.16
Cotisations sociales			148 086.35	132 603.04		15 483.31	11.68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 991.43	27 872.00		1 119.43	4.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			6.77	5.93		0.84	14.17
Total des Charges d'exploitation (II)			558 792.98	516 618.06		42 174.92	8.16
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			19 336.92	12 561.06		6 775.86	53.94
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

3 745.79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	1 914.57		3 126.36		1 211.79	38.76
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)	1 914.57		3 126.36		1 211.79	38.76
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 914.57		3 126.36		1 211.79	38.76
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	17 422.35		9 434.70		7 987.65	84.66
Produits exceptionnels (VII)						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			70.00			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			70.00		70.00	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			70.00		70.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 067.00		7 169.00		4 898.00	68.32
Total des produits (I+III+V+VII)	578 129.90		529 179.12		48 950.78	9.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	572 774.55		526 983.42		45 791.13	8.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 355.35		2 195.70		3 159.65	143.90

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société AMT

703 AVENUE SAINT JUST
ZI VAUX LE PENIL
77000 VAUX LE PENIL

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ACSENS
2 RUE DE LA PLAINE DE LA
CROIX BESNARD
77000 VAUX LE PENIL
01.64.38.97.50

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	145 051			145 051
Matériel de bureau et matériel informatique	2 988	1 130	500	3 618
Immobilisations financières				
Participations	400 950			400 950
Créances rattachées à des participations	86 796	10 000		96 796
Autres immobilisations financières	1 120			1 120
TOTAL GENERAL	636 905	11 130	500	647 535

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	113 858	27 548		141 406
Matériel de bureau et matériel informatique	1 395	1 443		2 838
TOTAL GENERAL	115 253	28 991		144 245

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Dégressif
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

Informations relatives aux filiales et participations
(Art. 832-5)

Société AMT
77000 VAUX LE PENIL

Page : 8

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS GUYARD VENISSE	100 000	781 600	100.00	400 000	400 000				97 770.37		
- SCI AMT IMMOBILIER	1 000	19 281	95.00	950	950	96 796		101 400.00	23 941.81		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				400 950	400 950	96 796					
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				400 950	400 950	96 796					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les postes de l'actif circulant ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou des difficultés de recouvrement à la date de clôture de l'exercice.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	96 796	96 796	
Autres immobilisations financières	1 120		1 120
Taxe sur la valeur ajoutée	1 340	1 340	
TOTAL	99 256	98 136	1 120

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 256			19 256
Fournisseurs et comptes rattachés	9 958	9 958		
Personnel et comptes rattachés	5 373	5 373		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 594	19 594		
Impôts sur les bénéfices	4 899	4 899		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 091	10 091		
Autres impôts taxes et assimilés	15 291	15 291		
Groupe et associés	1 724	1 724		
TOTAL	86 186	66 929		19 256
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 437			

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Le 17/06/2026
TEIXEIRA FILIPE PRESIDENT